



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19005955

Déposé au Greffe du **Tribunal**
de l'entreprise de LIEGE, division NEUFCHATEAU
le **31 DEC. 2018**
jour de sa réception.

~~Greffier Greffier~~

N° d'entreprise : **0405 934 211**

Dénomination

(en entier) : **Transports Didier Clause**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **Route d'Houffalize 1 6670 Gouvry**

Objet de l'acte : Confirmation - Nomination gérant

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 26-12-2018 :

Première résolution :

L'assemblée confirme que la gérance est attribuée à Monsieur Clause Didier (N.N. : 67111120180) depuis le 12/01/1995 et qu'elle l'est à durée illimitée.

Vote :

La présente confirmation est validée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'assemblée accepte la nomination de Monsieur Clause Gilles (N.N. : 93110116787) comme gérant à dater du 26-12-2018.

Vote :

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

(S) Didier CLAUSE - gérant

Déposé en même temps: PV AG 26 décembre 2018

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/01/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).